CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E38396** **VALABLE JUSQU'AU** **18/05/2027**

ÉDITÉ LE 03/04/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 21/02/1981

Raison sociale : ENTREPRISE DE REVETEMENT DE SOL OLIVAR

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 01/02/1981

Capital : 300 000

22 CHEMIN DU MONTEIL
33700 MERIGNAC

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BORDEAUX 1981 B 00297

Siret : 321 153 009 00014

Code NACE : 4333Z

Numéro caisse de congés payés : 7115911

Assurance Responsabilité Travaux :
AUXILIAIRE 020 970 343

Assurance Responsabilité Civile :
AUXILIAIRE 020 970 343

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2026

Téléphone : 05 56 34 04 01 **Fax :**

Portable : 06 03 37 73 60

Responsabilité légale :
OLIVAR CLAUDE PRÉSIDENT

Site Internet :

E-mail : merignac@sas-olivar.fr

Effectif moyen : 20 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 3 540 000 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
6212	Revêtements textiles en lés	14	17/04/2025
6222	Revêtements résilients PVC (Technicité confirmée)		17/04/2025
6261	Chapes		13/04/2023
6311	Carrelages - revêtements (Technicité courante)	8	13/04/2023
	Nombre total de qualifications : 4		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

03/04/2026 09:48

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025